



RÈGLEMENT N° 930-2024

**Établissant la tarification au
centre de ski Saint-Georges**

RÈGLEMENT NUMÉRO 930-2024

ÉTABLISSANT LA TARIFICATION AU CENTRE DE SKI SAINT-GEORGES

ATTENDU : qu'il y a lieu de réviser la tarification au centre de ski Saint-Georges;

ATTENDU : qu'avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à une séance de ce conseil tenue le 28 octobre 2024;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, la tarification ci-après s'applique au centre de ski Saint-Georges.

BILLET DE SAISON

Enfant (5 ans et moins)	Gratuit	
Étudiant (6-21 ans)	Prévente sans carte-loisirs	119,00 \$
	Prévente avec carte-loisirs	95,00 \$
	Régulier sans carte-loisirs	157,00 \$
	Régulier avec carte-loisirs	125,00 \$
Adulte (18 ans et plus)	Prévente sans carte-loisirs	150,00 \$
	Prévente avec carte-loisirs	120,00 \$
	Régulier sans carte-loisirs	200,00 \$
	Régulier avec carte-loisirs	160,00 \$
Familial	Prévente sans carte-loisirs	295,00 \$
	Prévente avec carte-loisirs	237,00 \$
	Régulier sans carte-loisirs	394,00 \$
	Régulier avec carte-loisirs	315,00 \$

BILLET JOURNALIER

Enfant (5 ans et moins)	Gratuit	
Étudiant (6-21 ans)	Jour sans carte -loisirs	14,00 \$
	Jour avec carte-loisirs	12,00 \$
	Soir sans carte-loisirs	12,00 \$
	Soir avec carte-loisirs	10,00 \$
	Jour et soir sans carte-loisirs	17,00 \$
	Jour et soir avec carte-loisirs	13,00 \$
	Extra soir	3,00 \$
	Extra soir avec carte-loisirs	2,00 \$
Adulte (18 ans et plus)	Jour sans carte-loisirs	19,00 \$
	Jour avec carte-loisirs	14,00 \$
	Soir sans carte-loisirs	14,00 \$
	Soir avec carte-loisirs	12,00 \$
	Jour et soir sans carte-loisirs	22,00 \$
	Jour et soir avec carte-loisirs	18,00 \$
	Extra soir	4,00 \$
	Extra soir avec carte-loisirs	3,00 \$

COURS DE SKI/PLANCHE À NEIGE

Cours privés		
Pour tous *Billet de remontée non inclus	Cours sans carte-loisirs	36,00 \$
	Cours avec carte-loisirs Résidents	29,00 \$
	Non-résidents	72,00 \$

Cours de groupe		
Durée 1h (6 cours)	Régulier avec billet saison	103,00 \$
	Régulier sans billet saison	190,00 \$
	Carte-loisirs résident avec billet de saison	83,00 \$
	Carte-loisirs résident sans billet de saison	152,00 \$
	Non-résident avec billet saison	206,00 \$
	Non-résident sans billet saison	380,00 \$
Durée 1h30 (6 cours)	Régulier avec billet saison	145,00 \$
	Régulier sans billet saison	232,00 \$
	Carte-loisirs résident avec billet de saison	117,00 \$
	Carte-loisirs résident sans billet de saison	186,00 \$
	Non-résident avec billet saison	290,00 \$
	Non-résident sans billet saison	464,00 \$

Politique de remboursement pour les cours	
Annulation plus de 24 heures avant le début du cours	90 % du montant du cours
Annulation moins de 24 heures avant le début du cours	Aucun remboursement

RANDO ALPINE

Billet de saison		
Étudiant (6-21 ans)	Régulier	65,00 \$
	Résident avec carte-loisirs	52,00 \$
Adulte (18 ans et plus)	Régulier	82,00 \$
	Résident avec carte-loisirs	66,00 \$
Familial	Régulier	162,00 \$
	Résident avec carte-loisirs	130,00 \$

Billet journalier		
Étudiant (6-21 ans)	Jour sans carte-loisirs	6,00 \$
	Jour avec carte-loisirs	5,00 \$
	Soir sans carte-loisirs	5,00 \$
	Soir avec carte-loisirs	4,00 \$
	Jour et soir sans carte-loisirs	7,00 \$
	Jour et soir avec carte-loisirs	6,00 \$
Adulte (18 ans et plus)	Jour sans carte-loisirs	7,00 \$
	Jour avec carte-loisirs	6,00 \$
	Soir sans carte-loisirs	6,00 \$
	Soir avec carte-loisirs	5,00 \$
	Jour et soir sans carte-loisirs	9,00 \$
	Jour et soir avec carte-loisirs	7,00 \$

SORTIES SCOLAIRES

Ski/Planche Pente-école seulement (par enfant)	Demi-journée	9,00 \$
	Journée	11,00 \$
Ski/Planche (4-5 pistes) (par enfant)	Demi-journée	11,00 \$
	Journée	14,00 \$
Iniski – 1 surface sans remontée	Par groupe	31,00 \$

AUTRES

Refaire un billet de saison	5,00 \$
Cadenas	15,00 \$
Location harnais	7,00 \$

Les tarifs ci-dessus incluent toutes les taxes applicables.

2. Cette tarification demeurera en vigueur tant qu'elle ne sera pas remplacée par un nouveau règlement.

3. Le présent règlement remplace le Règlement numéro 900-2023 adopté le 23 octobre 2023.
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

CLAUDE MORIN
Maire

ME ISABELLE BEAULIEU
Greffière

ADOPTÉ LE 11 NOVEMBRE 2024